La journée Saint Hubert

Commission de la Fédération Nationale de la Chasse
13 rue du Général Leclerc 92136 ; ISSY LES MOULINEAUX

Feuille d'engagement

La JOURNEE SAINT HUBERT du dimanche 08 octobre 2023 sur le territoire Du GIC DES ESSARTS

Rdv à 7h30 à la Maison de la Chasse de Foucherans (25)

Date limite d'inscription : 01/10/2023

CHASSEUR :

Nom / Prénom : .....

Si moins de 20 ans, précisez date de naissance : ..... **Si chasse accompagnée, précisez le nom du tuteur**.....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

N° de téléphone : ..... Portable : .....

N° du permis de chasser : ..... E-mail (facultatif) : .....

Assurance : N° de contrat et compagnie.....

Le Permis de Chasser a été validé (N° de validation et date .....) pour le département du .....

CHIEN

Nom : ..... Affixe : .....

Race : ..... Sexe : ..... Date de naissance : ..... / ..... / .....

N° Tatouage ou Puce : ..... N° L.O.F : .....

Le Chien doit être obligatoirement tatoué ou pucé, même s'il n'est pas inscrit au L.O.F

CATEGORIE *(Cochez la case correspondant à votre catégorie d'engagement)* :

- ☐ **« Jeunes (- de 20 ans à la date du concours) et chasseurs accompagnés »**
- ☐ **« Chasseresse » avec Chien d'arrêt**
- ☐ **« Chasseresse » avec Chien d'arrêt dit *Trialisant,***
- ☐ **« Chasseresse » avec Chien leveur de gibier**
- ☐ **« Chasseresse » avec Chien leveur de gibier dit *Trialisant,***
- ☐ **« Chasseur » avec Chien d'arrêt**
- ☐ **« Chasseur » avec Chien d'arrêt dit *Trialisant,***
- ☐ **« Chasseur » avec Chien leveur de gibier**
- ☐ **« Chasseur » avec Chien leveur de gibier dit *Trialisant,***
- ☐ **« Archer » avec Chien d'arrêt ou leveur de gibier**

Le montant de l'engagement est calculé par l'organisateur.

Gratuit pour la classe « jeunes »

(- de 20 ans) et chasseurs accompagnés ».

Montant de l'engagement par chien : **15€ (ordre Les Journées St Hubert)**

Prix du repas : **20 € (ordre GIC des Essarts)**

Nombre de repas : **…..**

A retourner, avec votre règlement à :

Christophe VUILLEMIN
12 RUE DE SOUS VELLES
25620 TARCENAY-FOUCHERANS

Important : Pour les Catégories des "Trialisant", joindre obligatoirement une photocopie du carnet de travail mentionnant la récompense obtenue et indiquer le N° du carnet de travail..... *(Un chien est dit "trialisant" dès l'instant qu'il a obtenu un Très Bon en field, un BICP 1ère ou 2ème cat, en France ou à l'étranger. Si la récompense intervient entre la date de clotûre d'inscription et le jour du concours, le concurrent est tenu d'en avertir l'organisateur.)*

Je déclare connaître le règlement de La Journée Saint Hubert, m'y soumettre sans réserve, et décharge par la présente l'organisateur de toute responsabilité civile et pénale. J'ai bien compris que toute fausse déclaration m'expose aux sanctions du règlement qui peuvent aller jusqu'à l'exclusion.

Fait à ..... le ..... Lu et approuvé - Signature :